



RAPPORT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE SUR SA SOIXANTE-DEUXIÈME SESSION

INTRODUCTION

1. Le mercredi 11 février 2026, à 9h00, la D^{re} Sirpa Heinävaara (Présidente du Conseil scientifique) ouvre la Soixante-deuxième Session du Conseil scientifique du Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC). Elle souhaite la bienvenue aux participants, notamment aux sept nouveaux membres du Conseil scientifique, les Docteurs Mohamad Ussama Alhomsy (Qatar), Robert Barouki (France), Mariana Emerenciano (Brésil), Lúcio José de Lara Santos (Portugal), Henrik Hjalgrim (Danemark), Rayjean Hung (Canada) et Eva Schernhammer (Autriche).
2. Elle souhaite également la bienvenue à la Professeure Dorothy Keefe (Présidente du Conseil de Direction, Australie), à la D^{re} Alarcos Cieza (Cheffe de l'unité Gestion des maladies non transmissibles de la division PCC – promotion de la santé, prévention et traitement des maladies –, représentante de l'OMS et observatrice), à la Professeure Beatrice Fervers (observatrice, Centre Léon Bérard) ainsi qu'à M^{me} Suzanna Tittenbrun (observatrice, Union internationale contre le cancer (UICC))¹.
3. Le D^r Satish Gopal et le D^r Al-Hareth Al-Khater, Vice-Président du Conseil de Direction, se sont excusés de ne pas pouvoir participer à la session entière.
4. Par souci de commodité, une liste des acronymes utilisés pour désigner les Piliers et les Branches du CIRC se trouve en Annexe 1 à la fin de ce rapport.

DECLARATION D'INTERETS

5. Le Secrétariat a réalisé une synthèse des déclarations d'intérêts, consultable par les membres du Conseil scientifique. Cette synthèse figure en Annexe 2 à la fin du présent rapport.

ELECTION DU RAPPORTEUR

6. Le Professeur David Gisselsson Nord (Suède) est élu Rapporteur.

¹ Photographies : les participants n'ont pas eu à signer de formulaire de consentement. Le Secrétariat a lu une déclaration, à l'ouverture de la session, les informant que leur présence sur les marches pour la photographie de groupe avait valeur de consentement à ce que leur photo soit affichée sur le site internet de la Gouvernance et conservée dans les archives du CIRC pour être éventuellement utilisée par la suite. Cela valait également pour les photographies prises pendant la réunion. Les participants qui ne souhaitaient pas que leur photo soit publiée par le CIRC, pendant la réunion ou ultérieurement, ont été priés de le faire savoir formellement au Secrétariat.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ([Document SC/62/1](#))

7. L'Ordre du jour est adopté.

PRESENTATION DES E-POSTERS PAR LES CHERCHEURS DU CIRC : CO-CREER L'AVENIR DE LA RECHERCHE SUR LE CANCER

8. Pour qu'un maximum de membres du Conseil scientifique puissent prendre part aux discussions sur les thèmes de recherche transversale, le Conseil scientifique a été divisé en petits groupes pour pouvoir participer aux séminaires consacrés à divers projets du CIRC répartis entre les Branches du CIRC.

9. Les chercheurs des Branches ainsi que ceux des Services de soutien des laboratoires et Biobanque ont été invités à préparer des e-posters pour présenter leurs travaux aux membres du Conseil scientifique au cours d'une séance spéciale organisée comme suit : pour chaque poster, cinq minutes étaient consacrées à la présentation, cinq minutes aux questions et cinq minutes aux commentaires des membres du Conseil scientifique.

RAPPORT DE LA DIRECTRICE :

RAPPORT BIENNAL DU CIRC 2024–2025 ([Document SC/62/2](#))

10. La présentation par la Directrice des faits scientifiques marquants du Rapport biennal du CIRC 2024–2025 est disponible sur la plateforme INDICO et sur Teams.

11. Une page internet dédiée au Rapport biennal du CIRC 2024–2025 peut être consultée à l'adresse suivante : <https://www.iarc.who.int/biennial-report-2024-2025web/>

12. Une vidéo du CIRC est projetée et la Directrice effectue une synthèse de sa présentation disponible en ligne et répond aux commentaires et questions reçus avant la réunion.

13. Le Conseil scientifique félicite la Directrice et son équipe pour le Rapport biennal du CIRC 2024–2025.

FAITS MARQUANTS DE LA 67^e SESSION DU CONSEIL DE DIRECTION

14. Les documents et le procès-verbal de la 67^e Session du Conseil de Direction sont disponibles sur la plateforme de gestion des événements (<https://events.iarc.who.int/e/GC67>). Les principaux faits marquants sont les suivants :

- Le Portugal a rejoint le CIRC en qualité de nouvel Etat participant en mai 2025.
- Le Conseil de Direction a approuvé le budget 2026–2027 pour un montant de 53 522 415 €.
- Le Conseil de Direction a approuvé le Rapport d'évaluation de la Stratégie à moyen terme 2021–2025 du CIRC.
- Le Conseil de Direction a pris note du Rapport du Groupe de travail sur le financement durable du CIRC.
- Le Conseil de Direction a pris note du Rapport biennal du Comité d'éthique du CIRC 2023–2024.

15. Le Conseil scientifique remercie la Directrice pour sa présentation des faits marquants de la 67^e Session du Conseil de Direction.

POINT DE LA DIRECTRICE SUR LES ACTIVITES MENEES DEPUIS LA 61^e SESSION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

16. La Directrice mentionne que tous les points nécessitant un suivi seront abordés au cours des trois prochains jours.

17. Le Conseil scientifique prend note de ce compte rendu des activités menées depuis la 61^e Session du Conseil scientifique.

18. La représentante de l'OMS souligne le renforcement de la collaboration entre le CIRC et l'OMS, félicite le CIRC pour l'impact important qu'il a déjà sur les politiques et a hâte de voir cet impact renforcé par les efforts de collaboration conjoints.

19. Le Conseil scientifique remercie la Directrice pour son compte rendu des activités menées depuis la 61^e Session du Conseil scientifique.

20. Le Conseil scientifique fait part de son inquiétude concernant la cessation de l'activité de la Branche Epigénomique et mécanismes (EGM) en tant qu'entité distincte : il considère que sa visibilité et la poursuite du soutien apporté à ses activités sont essentiels et soulignent l'importance de la recherche épigénétique. La Directrice explique que, bien que la Branche EGM fournisse un excellent travail, il a été décidé pour des raisons stratégiques d'intégrer la plupart de ses activités à la Branche Epidémiologie de l'environnement et du mode de vie (ENV), suite au départ à la retraite du Chef de la Branche EGM et compte tenu des restrictions budgétaires. Elle précise que les activités de recherche épigénétique de la Branche EGM se poursuivront au sein de la branche ENV.

21. Le Conseil scientifique reconnaît et apprécie l'importante contribution apportée par les Etats-Unis d'Amérique au programme des *Monographies* durant ces 44 dernières années. La pérennité de ce programme, qui existe depuis des décennies, a eu un impact considérable à l'échelle mondiale. Le Conseil scientifique fait remarquer que l'arrêt du soutien au programme des *Monographies* du CIRC serait une perte énorme, notamment compte tenu de sa position unique en termes d'autorité et d'indépendance dans les domaines de la prévention du cancer et de la promotion de la santé au travail. Le Conseil scientifique prend également note des efforts passés et présents déployés par le Secrétariat du CIRC pour obtenir des financements supplémentaires pour le programme des *Monographies*.

22. Le Conseil scientifique recommande un renforcement de la coordination avec les agences nationales/régionales afin d'harmoniser les activités d'évaluation des dangers cancérigènes. La Directrice confirme que le programme des *Monographies* recherche activement de nouvelles opportunités de financement pour les années à venir. Si les ressources le permettent, une mise à jour du Préambule aux *Monographies* est également prévue afin de garantir que le programme continue d'intégrer les dernières avancées scientifiques et méthodologiques en matière d'identification des dangers cancérigènes. Compte tenu de ce qui précède, le Conseil scientifique invite instamment le Conseil de Direction à prendre des mesures décisives pour obtenir des financements durables pour le programme des *Monographies*, reconnaissant son rôle indispensable dans la protection de la santé publique mondiale.

23. Le Conseil scientifique fait remarquer que le programme des *Handbooks* du CIRC est très important. La Directrice reconnaît son importance.

24. Le Conseil scientifique félicite la Directrice pour l'excellence des travaux scientifiques réalisés et souligne encore une fois l'importance de fournir une base financière pour les programmes des *Monographies* et des *Handbooks* du CIRC, qui sont mis à disposition gratuitement.

25. La Directrice exprime sa gratitude pour ces commentaires positifs et la reconnaissance de l'excellence scientifique du Centre.

RAPPORT BIENNAL SUR LES ACTIVITES D'EDUCATION ET DE FORMATION DU CIRC, 2024–2025
([Document SC/62/3](#))

26. M^{me} Anouk Berger, Chef de la Branche Formation et renforcement des capacités (LCB), présente les principales réalisations du programme de formation à la recherche et de bourses d'études du CIRC (FEL), sur la période 2024–2025, disponibles sur la plateforme INDICO.

27. Concernant le programme de formation à la recherche et de bourses d'études, la Branche LCB, en plus de maintenir le niveau de qualité actuel de ce programme et d'accueillir/de soutenir au quotidien les chercheurs en début de carrière et les chercheurs extérieurs ainsi que les équipes qui les accueillent, mettra l'accent sur les activités suivantes :

- Poursuite de la mise en œuvre des dispositions figurant dans le *Handbook* du programme et suivi du besoin de modifications ;
- Aide au déploiement du nouvel ERP QUANTUM, en lien avec les procédures contractuelles, d'accueil, de soutien au quotidien et de gestion des départs des chercheurs en début de carrière et des chercheurs extérieurs ;
- Poursuite des interactions avec toutes les parties prenantes, en particulier avec l'Association des chercheurs en début de carrière du CIRC (ECSA) ;
- Poursuite du développement et du maintien d'initiatives destinées à améliorer l'expérience de formation/les perspectives d'évolution professionnelle des chercheurs en début de carrière, en particulier des étudiants en doctorat et des chercheurs postdoctoraux ;
- Identification de ressources financières supplémentaires en vue de maintenir ou de développer les opportunités de formation pour les bourses postdoctorales ; et
- Renforcement et/ou développement des liens avec les parties prenantes locales et internationales.

28. Durant les prochaines années, la Branche LCB mettra l'accent sur les activités suivantes :

- Poursuite de l'identification de ressources en vue de maintenir l'infrastructure d'apprentissage du CIRC, en partenariat avec l'Académie de l'OMS ;
- Poursuite de la production/publication de matériel d'apprentissage et de matériel pédagogique en anglais et dans d'autres langues ;
- Poursuite de l'organisation de séries de webinaires, avec des sessions enregistrées/du matériel publié sur le Portail d'apprentissage du CIRC et disponibles en libre accès ;

- Poursuite de la collaboration avec les Branches et de leur soutien en vue de la conception, de l'élaboration, de l'organisation et/ou de l'évaluation de matériels, de cours ou de programmes d'éducation et de formation ;
- Identification de ressources de financement afin de pouvoir continuer à organiser régulièrement l'Université d'été du CIRC ;
- Maintien de partenariats pour les centres d'apprentissage régionaux existants et développement de nouveaux centres dans la mesure du possible ;
- Conformément aux principes d'une science ouverte, mise en œuvre d'un enseignement ouvert, plus particulièrement par le biais de ressources pédagogiques ouvertes ; et
- Suivi de l'utilisation des ressources d'apprentissage et de formation et de l'impact des événements de formation.

29. Les membres du Conseil scientifique sont invités à donner leur avis sur les activités et les réalisations du programme et à indiquer s'il convient de renforcer ou de réduire certains domaines.

30. Les membres du Conseil scientifique sont également invités à fournir des conseils sur la recherche de ressources supplémentaires, par exemple auprès des Etats participants et des fondations, afin de financer le maintien et les évolutions futures du programme d'éducation et de formation du CIRC.

31. Le Conseil scientifique formule les commentaires, suggestions et recommandations suivants :

- Le Conseil scientifique exprime sa gratitude pour le soutien apporté dans le monde entier aux chercheurs en début de carrière, aux étudiants et aux chercheurs postdoctoraux ;
- Le Conseil scientifique fait remarquer que le programme des cours doit continuer à être élaboré en étroite collaboration avec les Services des ressources humaines, les nouveaux besoins devant être pris en compte pour la planification des cours à venir ;
- Le Conseil scientifique salue la collaboration internationale avec les différentes organisations et encourage la recherche de nouvelles collaborations à l'échelle mondiale, qui permettront au CIRC d'avoir un impact encore plus important ;
- Le Conseil scientifique suggère de poursuivre et de développer les partenariats internationaux avec les universités afin d'y proposer les modules d'apprentissage du CIRC dans le cadre des cours (par exemple, programmes de master en santé publique, kits de formation) ainsi qu'avec d'autres entités (par exemple, la communauté de l'oncologie, dans le domaine de la prévention), en leur présentant notamment comment les ressources d'apprentissage du CIRC peuvent être intégrées dans le cursus universitaire.

32. Le Conseil scientifique félicite la Directrice et le personnel du CIRC pour le rapport sur les activités d'éducation et de formation.

DEMANDE DE FINANCEMENT GRACE AU FONDS SPECIAL DU CONSEIL DE DIRECTION. A. EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES ET B. LOGICIEL D'AUTOMATISATION POUR LES PUBLICATIONS DU CIRC ([Document SC/62/4](#))

33. Le Conseil scientifique examine la proposition de la Directrice de demander une allocation de 788 200 € à prélever sur le Fonds spécial du Conseil de Direction pour :

1. Acheter quatre équipements jugés indispensables (système LIMS de biobanque dédié, système automatisé d'étiquetage de tubes et d'aliquotage, système LIMS dédié à l'histopathologie, et nouvelle cuve d'azote liquide), pour un total de 718 200 €.
2. Acheter un logiciel d'automatisation pour les publications du CIRC, pour un total de 70 000 €.

34. Le Conseil scientifique prend note du prochain objectif de la Biobanque du CIRC, qui consiste à obtenir la certification ISO 20387 « Biotechnologie et biobanking » pour être en adéquation avec la Stratégie à moyen terme du CIRC 2026–2030.

35. Le Conseil scientifique prend note que les coûts annuels des équipements demandés seront couverts par les ressources extrabudgétaires et la facturation des services de la Biobanque du CIRC.

36. Le Conseil scientifique prend note que le nouveau logiciel d'automatisation pour les publications du CIRC remplacera le produit actuel, qui n'est plus commercialisé.

37. Le Conseil scientifique recommande au Conseil de Direction d'approuver l'allocation de 788 200 € à prélever sur le Fonds spécial du Conseil de Direction en soutien aux demandes de la Directrice.

ACTIVITE SCIENTIFIQUE : RECHERCHE EN LABORATOIRE ([Document SC/62/5](#))

38. Les chercheurs du CIRC soulignent la valeur ajoutée apportée par les laboratoires du CIRC (métabolomique, épigénétique, protéomique, génétique), en particulier les protocoles hautement spécialisés développés en interne. Ils soulignent également l'importance des activités de laboratoire dans le soutien des principaux domaines de recherche, notamment :

- **Recherche étiologique** : identification de nouveaux facteurs de risque pour les cancers hormonodépendants *via* des approches ciblées ; identification des biomarqueurs de la consommation régulière d'alcool pour les cancers du pancréas et du foie à l'aide de la métabolomique non ciblée ; identification des biomarqueurs épigénomiques des expositions environnementales/liées au mode de vie en lien avec la leucémie de l'enfant dans les pays à revenu élevé ; identification des biomarqueurs épigénétiques des mycotoxines et des agents infectieux en lien avec le lymphome de Burkitt endémique en Afrique subsaharienne.

- **Biomarqueurs de détection précoce** : développement de biomarqueurs urinaires (par exemple, mutations du promoteur du gène TERT) pour la détection précoce du cancer de la vessie, *via* un séquençage de nouvelle génération, aussi bien dans les pays à revenu élevé que dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Les étapes clés en vue de leur application clinique pour améliorer les diagnostics non invasifs du cancer de la vessie sont en cours.

39. Le Secrétariat confirme que le CIRC reste actif dans le domaine de l'exposomique, en particulier *via* les approches métabolomiques, et indique que la stabilité à long terme des métabolites de l'alcool dans les échantillons sanguins conservés pendant plus de 30 ans n'est pas encore connue.

40. Concernant les domaines techniques de l'exposomique et de la métabolomique en lien avec les projets ci-dessus, le représentant de la Branche du CIRC confirme que ces techniques, qui se recoupent partiellement, sont utilisées conjointement et que le développement technique multi-omique fait actuellement l'objet d'un suivi attentif et est mis à profit, par exemple en associant signatures mutationnelles, épigénomique et protéomique.

41. Le Conseil scientifique prend note du fait que la mesure des mycotoxines dans le lait maternel et la cytologie urinaire sont des méthodes de dépistage utilisées pour la détection du cancer du sein et du cancer de la vessie, et souligne qu'il est également important de mettre l'accent sur le carcinome épidermoïde de la vessie, celui-ci restant un problème de santé majeur dans certains pays.

42. Le Conseil scientifique prend note du défi que représente la transposition de ces techniques de pointe dans les pays à revenu faible et intermédiaire confrontés au choix entre détection des mutations du promoteur du gène TERT et cytologie. Les difficultés rencontrées par le CIRC en tant qu'agence de l'OMS et d'autres considérations liées aux licences et aux brevets en tant que voies vers la mise en œuvre clinique sont abordées.

43. Le Conseil scientifique recommande de suivre le développement des techniques mentionnées ci-dessus afin de garantir la mise en œuvre, dans les domaines clinique et politique, de ces projets très prometteurs.

RAPPORT PERIODIQUE SUR L'AVANCEMENT DE L'INITIATIVE POUR LA RESILIENCE DANS LA LUTTE CONTRE LE CANCER (IRCC) ([Document SC/62/6](#))

44. La D^{re} Isabelle Soerjomataram, Chef adjointe de la Branche CSU, fait le point sur les activités de recherche entreprises dans le cadre de l'initiative du CIRC pour la résilience dans la lutte contre le cancer (IARC-IRCC) (précédemment dénommée Initiative COVID-19 et cancer, ou IARC-C19).

45. Le Conseil scientifique prend note que les principaux objectifs de l'initiative ont été mis à jour et couvrent trois grands axes de travail : i) surveillance de l'incidence, de la survie et de la mortalité du cancer pendant et après les crises ; ii) étude des causes ayant entraîné des perturbations des services du cancer ainsi que des stratégies d'atténuation spécifiques au contexte ; et iii) mise à disposition d'outils permettant de modéliser l'impact de ces perturbations sur l'évolution du cancer afin d'améliorer la résilience dans la lutte contre le cancer.

46. Le Conseil scientifique prend note que l'initiative IARC-IRCC a également lancé son site internet dédié, qui décrit le champ d'application de l'initiative et fournit une source centralisée d'informations et de nouvelles sur les travaux en cours. Si l'on considère que plus de 1,5 million de personnes atteintes d'un cancer — soit environ 1 sur 12 — vivent dans des environnements affectés par des crises et que l'impact économique estimé était de 224 milliards de dollars US en 2025, cette initiative est essentielle pour permettre au CIRC de comprendre dans quelle mesure les crises affectent l'évolution du cancer et d'élaborer des stratégies destinées à renforcer la résilience dans la lutte contre le cancer à l'échelle mondiale.

47. Le Conseil scientifique demande quelle est l'ampleur de l'excédent de mortalité pendant les crises. Il est indiqué que l'impact sur la mortalité par cancer est particulièrement prononcé dans les pays confrontés à plusieurs crises concomitantes. La mortalité parmi les patients atteints de cancer peut toutefois être atténuée à l'aide d'interventions appropriées.

48. Le Conseil scientifique demande si les patients atteints de cancer sont affectés de manière disproportionnée. Il est souligné que les soins du cancer sont complexes par nature, ce qui rend les patients plus vulnérables pendant les crises.

49. Le Conseil scientifique suggère d'étudier si le CIRC pourrait développer des ensembles d'interventions destinés à atténuer l'impact des crises sur l'évolution du cancer.

POINT SUR LES ACTIVITES DANS LE DOMAINE DE LA SCIENCE DES DONNEES ([Document SC/62/7](#))

50. Le Secrétariat a été prié d'informer régulièrement le Conseil scientifique et le Conseil de Direction de ses activités dans le domaine de la science des données, notamment la bioinformatique, la biostatistique et, en appui à ces disciplines, dans celui des technologies de l'information (TI).

51. La présentation de ces activités est disponible sur la plateforme INDICO et sur Teams. Vivian Viallon présente ce point au nom du Comité directeur de la science des données du CIRC (DSSC), qui supervise les activités dans le domaine de la science des données, notamment en bioinformatique, biostatistique, biologie intégrative et technologies de l'information scientifique. Le DSSC est composé de trois groupes de travail : le Groupe de travail sur la bioinformatique, le Groupe de travail sur la biostatistique et le Groupe de travail sur les technologies de l'information.

52. Le Conseil scientifique prend note que l'extension de la plateforme informatique scientifique (SIT) aux collaborateurs externes est toujours en phase pilote et que deux groupes de travail dédiés ont été mis en place pour améliorer le cadre opérationnel i) en élaborant le modèle de viabilité financière à mettre en œuvre et ii) en définissant les besoins concernant un outil de gestion « back-office » centralisée utilisé pour simplifier les contrats, la gestion des utilisateurs et l'octroi des licences de logiciels.

53. Le Conseil scientifique prend note de ces informations, attend avec impatience les prochains comptes rendus biennaux et formule les remarques/recommandations suivantes :

- Le Conseil scientifique prend note des progrès significatifs réalisés en bioinformatique et en pathologie numérique ainsi que des efforts importants consacrés à l'amélioration de la reproductibilité et de l'harmonisation.
- Le Conseil scientifique prend également note des nombreux exemples remarquables qui illustrent la façon dont la science des données soutient les principaux projets du CIRC, notamment grâce à l'intégration des méthodes d'apprentissage automatique dans le portefeuille de science des données du CIRC.
- Il note et salue les progrès réalisés dans le domaine des analyses fédérées. Il souligne l'importance de collaborer avec d'autres acteurs universitaires en matière de partage des données/d'apprentissage fédéré.
- Le Conseil scientifique recommande d'étudier également d'autres méthodes de partage des données en raison des limites de l'apprentissage fédéré.

POINT SUR LA CAMPAGNE D'ANNIVERSAIRE IARC@60

54. M. Clément Chauvet, Responsable des engagements stratégiques et de la mobilisation des ressources, présente ce point et en particulier la Conférence IARC@60, qui aura lieu à Lyon du 19 au 21 mai 2026 sous le titre « La recherche sur le cancer en action ». Un grand nombre de participants se sont inscrits et plus de 1200 résumés ont été soumis.

55. Le Conseil scientifique prend note des informations concernant les inscriptions et le contenu des différentes sessions proposées et exprime sa gratitude au Secrétariat pour l'organisation de cet événement majeur. Il souligne l'importance de cette conférence en ces temps de difficultés financières. Il insiste sur le fait que la communication et l'invitation des principales parties prenantes doivent se faire à la fois *via* les réseaux sociaux et les médias traditionnels. Le Secrétariat répond à ces points en confirmant qu'il s'agit de l'approche adoptée.

COMMENTAIRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE SUR LES E-POSTERS

56. Les chercheurs de toutes les Branches ainsi que ceux des Services de soutien des laboratoires et Biobanque ont été invités à préparer des e-posters pour présenter leurs travaux aux membres du Conseil scientifique au cours d'une séance spéciale organisée comme suit : pour chaque e-poster, cinq minutes étaient consacrées à la présentation, cinq minutes aux questions et cinq minutes aux commentaires des membres du Conseil scientifique. Les e-posters présentés au sein de chaque Branche ont été évalués par trois à quatre membres du Conseil scientifique et observateurs sur la base de différents critères :

- Qualité de la présentation, comprenant le contexte scientifique, la présentation des résultats, la discussion et la conclusion, et la qualité et l'originalité des diapositives
- Adéquation avec la Stratégie à moyen terme du CIRC (2021–2025) et avantages pour le CIRC
- Impact potentiel de la proposition de recherche sur les besoins non satisfaits en matière de lutte contre le cancer
- Collaboration internationale

Chaque évaluation détaillée a été communiquée à la Branche respective.

Commentaires d'ordre général et recommandations

De manière générale, le Conseil scientifique formule les commentaires suivants :

- Clarté des exposés des Chefs de Branche.
- Toutes les Branches ont démontré une haute qualité scientifique, une parfaite adéquation avec la Stratégie à moyen terme du CIRC 2021–2025 et un engagement clair en faveur d'une recherche sur le cancer à fort impact et pertinente pour les politiques.
- Les présentations de toutes les Branches ont été qualifiées d'excellentes voire de remarquables, avec des arguments scientifiques bien articulés, des récapitulatifs des résultats clairs et une réflexion approfondie sur les aspects méthodologiques.

- Toutes les Branches ont fait preuve d'une forte collaboration internationale (y compris avec l'OMS), d'un engagement significatif auprès des chercheurs en début de carrière et d'une vision prospective des futurs besoins analytiques.
- Travail très pertinent pour la santé publique et les politiques, notamment pour la prévention primaire, la détection précoce et le renforcement des capacités internationales.
- Considérées dans leur ensemble, les sessions de présentation des posters reflètent un environnement scientifique dynamique, collaboratif et rigoureux sur le plan méthodologique.

57. Le Conseil scientifique félicite les jeunes chercheurs pour leurs présentations.

Suggestions pour la session de présentation des posters de l'année prochaine (SC/63)

- Compte tenu du fait que la 63^e Session du Conseil scientifique (SC/63) aura lieu par téléconférence, le Secrétariat suggère que la session des exposés éclairés (vidéos enregistrées) ait lieu en ligne au début du mois de décembre 2026, comme cela a été le cas par le passé pour les sessions du Conseil scientifique réalisées entièrement à distance.
- Présentation des activités des Branches par les Chefs de Branche (vidéo de cinq minutes).
- Cinq exposés éclairés par Branche.

58. Le Conseil scientifique est satisfait des présentations et remercie la Directrice et son équipe pour cette session d'e-posters très instructive.

TABLE RONDE : « CO-CREER L'AVENIR DE LA RECHERCHE SUR LE CANCER »

59. Les membres du Conseil scientifique sont invités à examiner les résumés et s'inscrivent aux sessions auxquelles ils souhaitent participer parmi les deux parcours suivants :

- Parcours 1 :
 1. Besoins régionaux en matière de recherche sur le cancer dans la région MENA
 2. Santé planétaire
- Parcours 2 :
 1. Prévention et dépistage du cancer du poumon
 2. Cancers colorectaux d'apparition précoce

60. Le Conseil scientifique est satisfait de cette table ronde et remercie la Directrice et son équipe pour ces discussions très interactives.

PRESENTATION DE LA STRATEGIE A MOYEN TERME (2026–2030), Y COMPRIS DU SCENARIO DE PRIORISATION

61. Dans le cadre de la présentation de la Stratégie à moyen terme 2026–2030, la Directrice délivre des messages clés, expliquant pourquoi cette nouvelle stratégie est importante, comment elle a été élaborée et comment elle sera mise en œuvre et priorisée, un récapitulatif de ces informations étant fourni ci-dessous.

- **Objectif** : Maximiser à l'échelle mondiale l'impact sur la prévention du cancer dans un contexte de mutations mondiales rapides.
- **Méthode d'élaboration** : Processus hautement consultatif basé sur des données scientifiques et faisant intervenir le CIRC, l'OMS, le Conseil scientifique et le Conseil de Direction.
- **Rôle du CIRC** : Autorité internationale unique fournissant des données scientifiques indépendantes, des données mondiales et des normes.
- **Quatre Piliers** : Données • Compréhension • Mise en œuvre • Connaissances.
- **Priorités transversales** : Initiatives de l'OMS • Santé pulmonaire • Santé planétaire.
- **Cinq éléments facilitateurs (passerelles)** : Synergies • Excellence opérationnelle • Gouvernance • Partenariats • La science au service de la société.
- **Passage à des objectifs axés sur les résultats** : Pertinence pour les politiques • Equité • Préparation à l'avenir.
- **Engagements à 100% d'ici 2030** : Production pertinente pour les politiques • Equité dès la conception • Science parée pour l'avenir.
- **Cadre de priorisation** : Transparent, approuvé par la gouvernance ; cinq niveaux guident l'orientation stratégique.
- **Résultat** : Protéger la mission principale, orienter les investissements, permettre la modernisation sans restrictions perturbatrices.

62. Le Conseil scientifique demande si, compte tenu de la complexité du paysage, l'évaluation pourrait aller au-delà d'une évaluation des performances standard et inclure des indicateurs plus larges. La Directrice est d'accord et fait remarquer que le cadre de surveillance et d'évaluation est encore en cours d'élaboration. Elle explique que le CIRC évolue progressivement vers une approche basée sur des méthodes plus mixtes : les anciens cadres étaient essentiellement quantitatifs ; le cadre 2021–2025 combinait des éléments quantitatifs et des éléments qualitatifs ; le nouveau cadre renforcera quant à lui encore davantage l'analyse qualitative pour les trois engagements et pour la production et les résultats tout en conservant des indicateurs quantitatifs lorsque cela sera nécessaire.

63. Le Conseil scientifique demande plus de détails concernant le plan de mise en œuvre, le cadre de notation et le mécanisme de rétroaction pour l'impact à court, moyen et long terme. La Directrice indique qu'une fois que la Stratégie à moyen terme aura été approuvée, un cadre d'évaluation détaillé incluant les indicateurs, les objectifs ainsi qu'un calendrier clair sera élaboré et présenté ; les comptes rendus annuels portant sur les indicateurs clés de performance seront utilisés pour la surveillance et l'amélioration itérative.

64. Le Conseil scientifique demande comment le CIRC compte optimiser l'adoption des politiques au niveau national. La Directrice rappelle que le CIRC n'est pas un organisme normatif, ce rôle incombant à l'OMS et aux Etats participants. Elle explique qu'une collaboration plus étroite et plus structurée avec ces entités constitue la principale voie permettant à la recherche menée par le CIRC d'avoir un impact sur le plan politique. Elle ajoute que les dix programmes phares (*Flagships*) du CIRC sont des instruments clés permettant de mettre en œuvre, de démontrer et de suivre ces voies de transposition de la recherche en politiques.

65. Le Conseil scientifique prend note de la distinction entre impact immédiat et impact à moyen terme et demande quand des effets concrets sont attendus. Il fait également remarquer que si le cancer du poumon est priorisé de manière appropriée compte tenu du fait que ses déterminants sont bien établis, ceux du cancer du pancréas restent moins bien compris. La Directrice approuve cette remarque et explique les raisons pour lesquelles la priorité est donnée à certains cancers.

66. Elle précise par ailleurs que le travail réalisé dans les différents Piliers fait l'objet d'un examen mettant l'accent sur les domaines où l'impact mesurable le plus important peut être obtenu afin de promouvoir davantage l'équité.

67. Le Conseil scientifique souligne le besoin d'équité dans la lutte contre le cancer, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire, ces pays étant, selon les prévisions, appelés à supporter l'essentiel du fardeau mondial du cancer. La Directrice reconnaît ce point et réaffirme l'engagement du Centre à lutter contre les inégalités dans la prévention et les soins du cancer.

68. Le Conseil scientifique demande si la Stratégie à moyen terme pourrait intégrer de nouveaux sujets de recherche (Niveau 5). La Directrice explique qu'il y aura moins d'investissements pour les projets de Niveau 4 et que de nombreux investissements seront progressivement supprimés afin de dégager des ressources qui seront affectées de manière stratégique aux projets prioritaires. Les ressources actuelles sont donc insuffisantes pour élargir le portefeuille de recherche global.

69. Le Conseil scientifique reconnaît que si le CIRC n'a pas forcément l'expertise et les ressources requises en la matière et compte tenu de sa mission consistant à rendre les résultats de ses travaux de recherche accessibles au plus grand nombre, des opportunités présentant un potentiel en matière de propriété intellectuelle pour les biens publics à but non lucratif peuvent parfois se présenter à lui. Le Conseil scientifique reconnaît que le CIRC et sa Directrice auront sans doute besoin du soutien et des conseils du Conseil scientifique et du Conseil de Direction, et éventuellement d'un cadre de gouvernance (éthique, juridique, etc.), pour pouvoir saisir ces opportunités.

70. Le Conseil scientifique félicite la Directrice pour la bonne préparation de la Stratégie à moyen terme.

MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE APPELES A FAIRE PARTIE DES GROUPES D'AUDIT EN 2027

71. En 2027, la Branche CSU, dirigée par le D^r Freddie Bray, et la Branche ENV, dirigée par le D^r Joachim Schüz, feront l'objet d'un audit.
72. La D^{re} Roberta De Angelis et les Professeurs Prashant Mathur et Adam Elshaug participeront au Groupe d'audit de la Branche CSU, qui sera co-présidé par les Professeurs Prashant Mathur et Adam Elshaug.
73. Les Professeurs Henrik Hjalgrim, Rayjean Hung et André Karch participeront au Groupe d'audit de la Branche ENV, qui sera présidé par Rayjean Hung.
74. Les membres extérieurs seront choisis par le Secrétariat, en consultation avec les Présidents des Groupes d'audit et du Conseil scientifique.
75. Les audits auront lieu à distance (sur cinq demi-journées) du 11 au 15 janvier 2027 pour la Branche ENV et du 18 au 22 janvier 2027 pour la Branche CSU.

REPONSE DE LA DIRECTRICE A L'AUDIT DE LA BRANCHE EPIGENOMIQUE ET MECANISMES (EGM) REALISE A DISTANCE EN JANVIER 2025

76. Le détail des mesures prises suite à l'audit de la Branche EGM fait l'objet de discussions.
77. La Directrice note avec une grande satisfaction l'évaluation globale de la Branche EGM, qui a obtenu la mention « Remarquable ».
78. Le Conseil scientifique formule les observations suivantes et prend note de la réponse de la Directrice à l'audit de la Branche EGM :
- L'épigénétique est reconnue comme un domaine de recherche essentiel fournissant des connaissances sur les voies mécanistiques.
 - Le Conseil scientifique demande si le personnel de la Branche EGM est financé par le budget ordinaire. La Directrice explique que certains postes sont financés par le budget ordinaire et d'autres, par les ressources extrabudgétaires.
 - Le Conseil scientifique demande si le soutien technique est suffisant pour maintenir les anciens projets d'épigénétique de la Branche EGM. La Directrice fournit les informations suivantes :
 - Un assistant de laboratoire financé par le budget ordinaire continuera à apporter un soutien au programme EGM consacré au cancer de l'enfant (au sein de la Branche ENV). Des subventions extrabudgétaires viendront compléter ce soutien.
 - Un assistant de laboratoire financé par le budget ordinaire continuera à apporter un soutien au programme EGM consacré aux infections et au cancer (au sein de la Branche Détection précoce, prévention et infections (EPR)).
 - Un assistant de laboratoire qui était auparavant financé par le budget ordinaire est désormais financé par les ressources extrabudgétaires en raison des restrictions budgétaires.
79. Le Conseil scientifique exprime sa satisfaction à l'égard des réponses de la Directrice et apprécie les efforts déployés par la Branche EGM pour appliquer les recommandations.

REPONSE DE LA DIRECTRICE A L'AUDIT DE LA BRANCHE DETECTION PRECOCE, PREVENTION ET INFECTIONS (EPR) REALISE A DISTANCE EN JANVIER 2025

80. Le détail des mesures prises suite à l'audit de la Branche EPR fait l'objet de discussions.
81. La Directrice note avec une grande satisfaction l'évaluation globale de la Branche EPR, qui a obtenu la mention « Remarquable ».
82. Le Conseil scientifique formule les observations suivantes et prend note de la réponse de la Directrice à l'audit de la Branche EPR :
- Le Conseil scientifique souhaiterait connaître les raisons pour lesquelles l'équipe d'évaluation des risques et de détection précoce (RED) a été réorganisée et affectée à la Branche EPR. La Directrice explique que la Branche EPR avait besoin de cette expertise clinique supplémentaire, qui s'intègre parfaitement dans un environnement dédié au dépistage et qui, elle l'espère, renforcera la capacité de la Branche à attirer des financements externes.
 - Le Conseil scientifique s'enquiert de l'impact du rapport d'audit. La Directrice explique qu'il n'y a pas une phrase du rapport qui ne soit pas prise en compte.
 - Une question est posée concernant le projet de mise en œuvre portant sur l'impact sanitaire de la vaccination dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Les Chefs de Branche expliquent comment l'implication précoce du CIRC et de l'OMS stimule la motivation des acteurs gouvernementaux.
83. Le Conseil scientifique apprécie les efforts déployés par la Branche EPR pour suivre les recommandations.

RAPPORT SCIENTIFIQUE DE L'AUDIT DE LA BRANCHE EPIDEMIOLOGIE GENOMIQUE (GEM) ET DISCUSSION (Document SC/62/WP2)

84. Le rapport scientifique de l'audit de la Branche GEM est présenté par le D^r André Karch, Président du Groupe d'audit.
85. Les membres du Groupe d'audit, experts extérieurs et membres du Conseil scientifique, sont vivement remerciés pour leur précieuse contribution.
86. Le Groupe d'audit a pris note de ce qui suit concernant la Branche GEM :

Evaluation de la qualité scientifique de la Branche GEM (selon la grille d'évaluation à six niveaux présentée ci-dessous)¹

¹ On utilisera la classification suivante :

O (Outstanding) : Remarquable	Travail remarquable, du niveau international le plus élevé, pionnier et innovant. Cette mention ne s'applique qu'aux programmes de travail exceptionnels, et non pas à ceux dont le mérite est d'être particulièrement d'actualité ou d'appartenir à des domaines de recherche sous-exploités.
F (Forefront) : De premier plan	Travail de premier plan au niveau international et qui devrait avoir un impact important et substantiel.
C (Competitive) : Compétitif	Travail compétitif au niveau international et de haute qualité, qui devrait apporter une contribution significative.
NC (Not competitive) : Non compétitif	Travail qui n'est pas considéré comme compétitif ou de haute qualité et peu susceptible d'apporter une contribution significative.
U (Unsatisfactory) : Insuffisant	Travail non satisfaisant ou de qualité médiocre.
P (Preliminary) : Préliminaire	Travail trop préliminaire, qui doit être poursuivi et faire l'objet d'une évaluation à court ou moyen terme par la Directrice, qui la transmettra au Conseil scientifique.

- Travail réalisé par la Branche GEM : Remarquable
- Nouveaux projets de la Branche GEM : Remarquables

Evaluation de la pertinence des activités de la Branche GEM par rapport à la mission du CIRC¹

- Travail réalisé par la Branche GEM : Parfaite adéquation
- Nouveaux projets de la Branche GEM : Parfaite adéquation

87. Recommandations générales pour le programme GEM :

88. Le Groupe d'audit recommande de continuer à fournir un soutien maximum à la Branche GEM en raison de la recherche de pointe qu'elle effectue et de sa contribution essentielle à la Stratégie à moyen terme du CIRC. Cela signifie qu'il convient de maintenir un solide appui institutionnel, un financement stable et un alignement stratégique avec la mission internationale du CIRC dans le domaine du cancer. De nouvelles réductions du soutien de base risqueraient d'entraîner une érosion des capacités scientifiques, techniques et infrastructurelles qui seraient difficilement remplaçables par le biais d'un financement externe cyclique, ce qui aurait des conséquences directes sur la capacité du CIRC à remplir sa mission.

89. La Branche GEM est un groupe de recherche de premier plan dont l'excellence scientifique est étroitement liée au pouvoir de mobilisation du CIRC et contribue dans une large mesure à la mission du Centre, améliorant sa crédibilité institutionnelle. Son rôle est complémentaire à celui des autres Branches et couvre tous les Piliers du CIRC. La Branche GEM tire parti de l'engagement international et le renforce, en particulier auprès des pays à revenu faible et intermédiaire, *via* des collaborations scientifiques, des formations de haute qualité et de solides réseaux. Un autre point important est l'extrême dévouement dont fait preuve le personnel de la Branche GEM à l'égard de son travail et de la mission du CIRC.

90. Dans le même temps, la Branche GEM fonctionne sur le modèle d'une unité universitaire très ambitieuse opérant en dehors de l'environnement d'enseignement supérieur traditionnel, dans lequel les rôles et les progrès sont moins clairement définis, et avec un portefeuille sollicitant au maximum les capacités en personnel et les ressources du budget ordinaire, d'où l'importance de maintenir le financement de base de la Branche et de favoriser la rétention et le développement de la prochaine génération de hauts responsables scientifiques. Nos félicitations et recommandations reflètent cette évaluation globale.

91. **Félicitations :**

- **Excellence scientifique** — génomique de pointe intégrée à l'épidémiologie
- **Impact** — aide à comprendre les causes et les mécanismes du cancer, fournit les informations nécessaires à l'élaboration des stratégies de prévention et de détection précoce, contribue à la classification des cancers et à la définition des cancérogènes et des processus cancérigènes.
- **Inclusivité à l'échelle mondiale** — intérêt pour des populations très diverses et les pays à revenu faible et intermédiaire

¹ On utilisera la classification suivante :

1 : **Parfaite adéquation** : Ce type de travail correspond parfaitement à la mission du CIRC.

2 : **Bonne adéquation** : Ce type de travail correspond à la mission du CIRC.

3 : **Adéquation discutable** : Pertinence incertaine.

4 : **Mauvaise adéquation** : Travail à ne pas poursuivre.

Les mentions doivent s'accompagner de justifications et éventuellement de recommandations quant aux actions à mener.

- **Renforcement des capacités** — formations qui approfondissent l'expertise en recherche internationale
- **Science ouverte et partage de données fiables** — conforme aux principes éthiques et aux réglementations
- **Ressources et partenariats durables** — soutien diversifié *via* des collaborations et financements externes
- **Sentiment d'appartenance du personnel** — à tous les niveaux, le personnel a fait part de son attachement à l'institution et au travail noble réalisé par le CIRC.
- **Citoyenneté** — esprit de collégialité à tous les niveaux et dans toutes les catégories de personnel travaillant pour le Centre.
- **Fort leadership** — aux niveaux senior et intermédiaire, et trajectoires scientifiques ascendantes des membres des Branches de niveaux intermédiaire et junior

92. Recommandations

Financement de base, développement et durabilité

- Tenir compte des risques que pourraient entraîner pour le Centre les restrictions du budget de base de l'activité de la Branche GEM. Le maintien de l'excellence scientifique dans ce domaine est essentiel à la réalisation de la mission du CIRC et repose sur un soutien centralisé, la continuité de l'expertise scientifique et technique et sur une infrastructure de base incluant biobanque et gestion des données.
- Le Groupe d'audit reconnaît que la poursuite du développement *via* des financements externes nécessite forcément une augmentation des dépenses de base et que celles-ci risquent de dépasser les capacités de soutien budgétaire du Centre. Lors de la planification des engagements de recherche futurs (ou régulièrement), il convient de tenir compte de la composition (y compris en termes de catégories et de niveaux du personnel) et de la taille optimales de la Branche et de cibler les programmes de travail de manière à concilier les perspectives d'évolution professionnelle individuelles avec la production scientifique et l'impact du Centre.
- Au niveau du Centre et des Branches, il convient de réfléchir aux mécanismes qui augmentent l'agilité des postes et favorisent les possibilités d'évolution professionnelle. Il convient, par exemple, d'envisager la mise en place d'une évolution professionnelle plus structurée ou d'un programme-cadre régissant les carrières, d'élaborer des lignes directrices pour une durée spécifique, de gérer les attentes en termes d'évolution professionnelle et de favoriser l'évolution professionnelle du personnel en début de carrière.

Intégration et accord institutionnel

- Poursuivre le processus d'intégration du travail des groupes fusionnés en vue de créer une unité d'épidémiologie moléculaire intégrative essentielle à la mission du CIRC.

- Favoriser la poursuite de la collaboration entre Branches et entre Piliers. Poursuivre le renforcement de l'intégration et de la coordination interdisciplinaires et garantir ainsi une communication forte, une infrastructure partagée, des flux de travail harmonisés et des priorités de recherche unifiées.

Portefeuille scientifique et équilibre en matière d'innovation

- Conserver le très bon équilibre existant entre projets matures et projets à haut risque, l'excellent environnement que procure le personnel pluridisciplinaire ainsi que le large éventail de compétences, qui sont tous des éléments nécessaires à une épidémiologie intégrative et à l'élaboration de futures initiatives innovantes et à fort impact.
- Continuer à tirer parti de la puissance des grands réseaux ainsi que des formations et des collaborations internationales.

Personnes, charge de travail et évolution professionnelle

- Améliorer la communication et la transparence au niveau du Centre et des Branches. Au sein de la Branche GEM, et en particulier pour les chercheurs en début de carrière et les chercheurs extérieurs ainsi que le personnel des services généraux, de telles améliorations sont recommandées, peut-être concernant les points permanents abordés lors des réunions régulières et la visibilité des directives et ressources existantes relatives au développement du personnel et à l'évolution professionnelle (notamment, par exemple, les possibilités de mentorat, le format des évaluations annuelles et les possibilités de signalement des problèmes au-delà du supérieur immédiat). Celles-ci doivent s'accompagner d'une réaffirmation de leur valeur par la direction. Au niveau du Centre, amélioration de la transparence concernant la priorisation des budgets internes entre les Piliers, les critères de classification des projets et la justification et les modalités des processus d'approbation des demandes de financement.
- Envisager la mise en place de modèles de charge de travail afin de s'assurer que les attentes en termes de temps à consacrer aux tâches et la nature de ces tâches sont claires, notamment lors de la soumission de demandes, par exemple pour le personnel des services généraux. Pour améliorer l'efficacité et clarifier les rôles, formaliser d'autres parties des processus d'intégration et d'évaluation pour les membres des Branches, y compris les formations techniques, notamment pour le travail sur le cluster informatique.
- Envisager d'élargir l'éventail des initiatives de récompense et de reconnaissance pour toutes les catégories de personnel, par exemple pour le travail en qualité d'auteur correspondant, la visibilité pour les présentations externes ou la responsabilité de lots de travaux.
- Envisager de mettre en place un ou plusieurs forums appropriés de discussion et de formation sur le renforcement et le développement des compétences en leadership pour tout le personnel.

93. Les recommandations générales pour la Branche GEM font l'objet de discussions avant d'être approuvées.

94. Le Chef de Branche et le Chef adjoint de Branche ont apprécié les discussions approfondies et de grande qualité qui ont eu lieu durant l'audit, décrivant celui-ci comme une expérience très positive et encourageante. Une retraite est prévue avec la Branche en vue de partager les idées et de renforcer la collaboration.

95. La Directrice exprime sa gratitude pour le rapport et remercie le Groupe d'audit. Elle indique que le Secrétariat étudie des solutions destinées à remédier à un problème majeur auquel sont confrontés les chercheurs en milieu de carrière, dont les possibilités d'évolution vers des postes à responsabilité sont limitées en raison des restrictions budgétaires, cette situation créant de la frustration chez cette catégorie de personnel.

96. Le Conseil scientifique formule les commentaires suivants concernant le Rapport d'audit :

- Différentes solutions aux restrictions budgétaires affectant le système de carrière ont fait l'objet de discussions, notamment la recherche de nouvelles sources de financement externe et l'incitation des chercheurs juniors à demander des subventions, notamment auprès du Conseil européen de la recherche (ERC). Il est probable que des solutions originales soient nécessaires pour retenir les meilleurs talents.
- Le problème de savoir si l'équipe d'épigénétique (ancienne branche EGM) aurait pu être accueillie par l'unité de génomique de la Branche GEM a été abordé et la Directrice a expliqué pourquoi une autre décision avait été prise ; la direction de la Branche GEM a par ailleurs assuré que la collaboration avec l'équipe d'épigénétique se poursuivait.
- Le Conseil scientifique souligne l'importance de ne pas réduire le financement de base par le budget ordinaire de la Branche GEM en cas d'obtention de financements externes.
- Le Conseil scientifique salue l'exemple positif de leadership et d'engagement communautaire donné par la Branche GEM, qui devrait être considéré comme un symbole de l'esprit régnant au sein du CIRC.
- Le Groupe d'audit fait remarquer que l'excellence des travaux scientifiques réalisés par la Branche GEM n'aurait pas été possible sans la renommée et le réseau internationaux uniques du CIRC.

97. Le rapport du Groupe d'audit de la Branche GEM est officiellement approuvé par le Conseil scientifique.

ELECTION DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT POUR LA 63^E SESSION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE EN 2027

98. Le D^r Young-Woo Kim est élu Président.

99. La D^{re} Roberta De Angelis est élue Vice-Présidente.

DATE DE LA PROCHAINE SESSION

100. La 63^e Session du Conseil scientifique aura lieu les mercredi 10, jeudi 11 et vendredi 12 février 2027 par téléconférence. Compte tenu des restrictions budgétaires, les audits scientifiques auront lieu de façon entièrement virtuelle jusqu'à nouvel ordre tandis que les sessions du Conseil scientifique du CIRC auront lieu en personne une année sur deux. L'ajout de réunions en personne supplémentaires dépendra des décisions budgétaires prises par le Conseil de Direction du CIRC.

ADOPTION DU RAPPORT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE (Document SC/62/9)

101. Le rapport de la Soixante-deuxième Session du Conseil scientifique est adopté.

CLOTURE DE LA SESSION

102. Les remerciements habituels sont échangés.

103. La D^{re} Weiderpass remercie les Docteurs Satish Gopal (Etats-Unis d'Amérique), Sirpa Heinävaara (Finlande), Henrik Hjalgrim (Danemark), Valery Lemmens (Pays-Bas) et Ben Spycher (Suisse), membres sortants du Conseil scientifique.

ANNEXE 1 – LISTE DES ACRONYMES DES PILIERS ET DES BRANCHES DU CIRC

ACRONYME	PILIER / BRANCHE
	Pilier I : LES DONNEES AU SERVICE DE L’ACTION
CSU	Branche Surveillance du cancer
	Pilier II : COMPRENDRE LES CAUSES DU CANCER
GEM	Branche Epidémiologie génomique
NME	Branche Nutrition et métabolisme
	Pilier III : DE LA COMPREHENSION A LA PREVENTION
ENV	Branche Epidémiologie de l’environnement et du mode de vie
EPR	Branche Détection précoce, prévention et infections
	Pilier IV : MOBILISATION DES CONNAISSANCES
ESC	Branche Synthèse des données et classification
LCB	Branche Formation et renforcement des capacités
LSB	Services de soutien des laboratoires et Biobanque
	BUREAU DE LA DIRECTRICE
SSR	SOUTIEN A LA SCIENCE ET A LA RECHERCHE

ANNEXE 2 – DECLARATIONS D'INTERETS DES MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Tous les membres du Conseil scientifique ont fourni une déclaration d'intérêts.

Après examen, le Secrétariat a estimé qu'aucun des intérêts déclarés ne représentait un conflit d'intérêts potentiel ou notable par rapport au contenu de la réunion.